



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

PILOTAGE NATIONAL

SESSION : 2011

MENTION COMPLEMENTAIRE COLORISTE-PERMANENTISTE

E 2 : COLORATION ET EFFETS DE COULEURS

2^{ème} partie : Réalisation d'effets de couleurs

Pratique

Durée : 3 heures

Coefficient : 5

SUJET

Après avoir présenté aux correcteurs la fiche technique qui vous a été envoyée, dûment complétée.

Sur le modèle qui vous accompagne :

- Longueur des cheveux : 6 cm minimum sur un tiers au moins de la tête
- Chevelure :
 - Soit : naturelle
 - Soit : colorée
 - Soit : décolorée

Vous devez : en 3 heures : exécuter «Une réalisation d'effets de couleurs» ainsi qu'une mise en forme mettant en valeur le résultat de la coloration réalisée

- faisant apparaître trois couleurs au minimum
- en transformant la totalité de la chevelure

Le résultat doit être :

- esthétique et
- conforme à votre projet

Vous devez utiliser obligatoirement :

- Soit : des colorations d'oxydation
- Soit : des décolorations
- Soit : coloration (s) d'oxydation + décoloration (s)

Vous pouvez, éventuellement utiliser, en plus :

- De la coloration semi - permanente

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN